



Animateur référent

Jean LIEVEN
TERRES INOVIA
06.83.04.29.10
j.lieven@terresinovia.fr

Animateur suppléant

Guy ARJAURE
TERRES INOVIA
05.46.07.38.28
g.arjaure@terresinovia.fr

Votre avis nous intéresse !

Dans le cadre de l'amélioration du Bulletin de Santé du Végétal, la DRAAF et la Chambre d'agriculture de Normandie réalisent une enquête auprès des lecteurs afin d'avoir leurs retours concernant ce dernier. Cette enquête permettra de mettre en avant les points forts et les points à améliorer, afin d'obtenir un outil toujours plus efficace d'aide à la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires.

Vous trouverez cette enquête en cliquant le lien suivant :

<https://goo.gl/forms/rgimV59E8hzgC1H82>

Il suffit d'une dizaine de minutes pour répondre à ce questionnaire, merci de votre participation.

41 des 85 parcelles du réseau ont été suivies cette semaine. Le stade G4 (siliques bosselées, fleurs encore présentes) est noté dans au moins une parcelle sur 2.

Le risque « charançons des siliques » est toujours au plus bas cette semaine, de même que celui des pucerons cendrés et des maladies de fin de cycle. A surveiller encore dans les prochains jours, notamment si les températures montent (pour les insectes) et si un temps orageux se manifeste (maladies type alternaria).

Directeur de la publication

Daniel GENISSEL
Président de la Chambre régionale d'agriculture de Normandie

BSV consultable sur les sites des DRAAF, des Chambres d'agriculture

Abonnez-vous sur

www.normandie.chambagri.fr

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

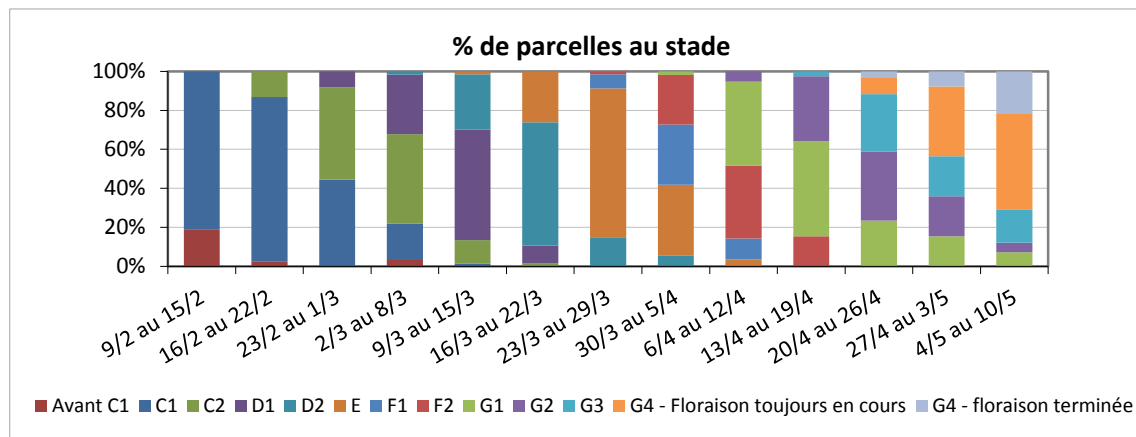


Stade G4 dans 70 % des parcelles observées

Avec les pluies cumulées depuis fin avril, le colza poursuit sa floraison. Les parcelles à la peine il y a 3 semaines tendent à se revigorer avec une nouvelle vague de fleurs émises.

Les récents cumuls pluviométriques sont toutefois contrastés : nette différence entre Basse et Haute-Normandie avec un gradient Ouest-Est assez marqué, l'Ouest ayant été beaucoup plus arrosé.

A noter que déjà 20 % des parcelles ont défleuri.



👁️ pour savoir bien repérer les stades G1 à G4, consultez le [BSV n°12](#)

Très peu de charançons de siliques

Observations

A l'intérieur des parcelles, les charançons des siliques n'ont été repérés dans aucune des 33 situations observées.

Le ravageur n'a été signalé dans les bordures que de 4 parcelles uniquement.

Modèle

D'après l'outil [Expert](#), selon les situations, les charançons ont pu poursuivre localement leur arrivée en parcelle les 10 et 11 mai.

- 90 à 100 % des vols auraient été réalisés à ce jour dans tous les secteurs de l'Eure, de l'Orne et l'Est du Calvados ;
- 30 à 90 % des vols auraient été réalisés en Seine-Maritime et dans le bocage du Calvados.

Période de risque

Le risque commence dès la formation des premières siliques (passage du stade G1 au stade G2) et se prolonge au cours du stade G4, après floraison, quand il n'y a plus de jeunes siliques (2 à 4 cm de long) faciles à piquer par le ravageur.

Seuils indicateur de risque

Pendant la période de risque (G2 à G4) : à partir de 0,5 charançon par plante (soit 1 charançon présent sur 2 plantes) à l'intérieur des parcelles.

Les infestations diffusent à partir d'une arrivée généralement d'abord concentrée en bordure de parcelle.

Analyse du risque

Du fait de leur stade (G2 à G4), 93 % des parcelles du réseau sont exposés à la menace charançons des siliques et cécidomyies.

1 parcelle a atteint, en bordure uniquement, le seuil de risque cette semaine : à SAINT-MARTIN-DES-BESACES-14.

Le modèle Expert ne prévoit pas de nouvelles arrivées de charançons de siliques dans les 3 jours.

Le risque reste faible en l'absence de journées chaudes et très ensoleillées.

Surveillez les parcelles notamment en début de semaine prochaine (hausse des températures annoncées à compter de mardi 16 mai).

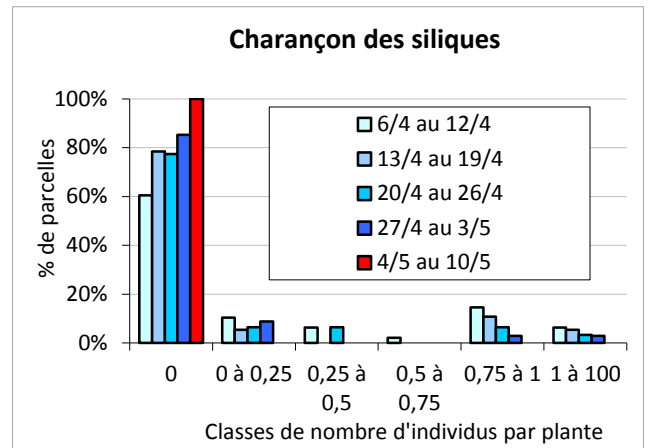
Conditions assez favorables aux cécidomyies des siliques

👁 **Plus d'infos sur les dommages causés par cet insecte dans le [BSV n°12](#)**

A ce jour, aucun symptôme sur silique n'est signalé.

L'outil [Expert](#) indique des vols possibles de cécidomyies depuis 2-3 jours. Les conditions des prochains jours sont assez favorables aux migrations et à l'activité de cet insecte.

- dans l'Eure et dans l'Orne, dans les secteurs de Saint-Pierre sur Dives (14) et Coutances (50) : 40 à 70 % des vols seraient déjà réalisés à ce jour ;
- en Seine-Maritime et dans les secteurs du littoral et bocage calvadosiens : 5 à 30 % des vols ont eu lieu.



Pucerons cendrés : rien à signaler

Observations : sur 32 parcelles observées, aucune colonie de pucerons cendrés n'a été observée cette semaine.

Seuil indicatif de risque = 2 colonies/m²

Période de risque : mi floraison à fin du stade G4

Analyse de risque : risque faible à ce jour. A surveiller notamment dès le début de semaine prochaine avec la hausse des températures annoncées.



Maladies peu ou pas présentes à ce jour

Les conditions météo d'avril ont freiné ou empêché le développement des maladies du colza (oïdium, cylindrosporiose, sclerotinia, alternaria). Aucune parcelle du réseau ne fait l'objet de signalement particulier cette semaine.

Les abeilles butinent, protégeons les !

Respectez les bonnes pratiques phytosanitaires :

- Les traitements insecticides et/ou acaricides sont interdits, sur toutes les cultures visitées par les abeilles et autres insectes pollinisateurs, pendant les périodes de floraison et de production d'exsudats.
- Par dérogation, certains insecticides et acaricides peuvent être utilisés, en dehors de la présence des abeilles, s'ils ont fait l'objet d'une évaluation adaptée ayant conclu à un risque acceptable. Leur autorisation comporte alors une mention spécifique "emploi autorisé durant la floraison et/ou au cours des périodes de production d'exsudats, en dehors de la présence des abeilles".
- Il ne faut appliquer un traitement sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage de la spécialité commerciale autorisée.
- Afin d'assurer la pollinisation des cultures, de nombreuses ruches sont en place dans ou à proximité des parcelles en fleurs. Il faut veiller à informer le voisinage de la présence de ruches. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs. Il faut éviter toute dérive lors des traitements phytosanitaires.



Prochain BSV Colza le 17 mai 2017

Ce bulletin est une publication gratuite réalisée en partenariat avec :

AGRIAL, CA 14, CA 27, CA 50, CA 61, CA 76, CALF AGRI, COOP CAPSEINE, COOP DE CREULLY, COOP NORIAP, D2N, FREDON HAUTE-NORMANDIE, LEPICARD AGRICULTURE, LYCEE DU ROBILLARD, PIEDNOIR, SEVEPI